
**Réunion de la formation Environnement
du 7 juin 2007
SYNTHÈSE**

La formation s'est réunie le 7 juin sous la présidence de Christian Avérous. Virginie Madelin et Bruno Trégouët, co-rapporteurs, ont présenté le suivi des avis 2007, l'avant-projet de programmes statistiques 2008 de la formation et les aspects environnementaux traités dans les autres formations du Cnis. Puis ils ont fait un point d'information sur le contexte international : le règlement « pesticides », la directive Inspire et les indicateurs de développement durable. Céline Jamet (Ifen) a présenté les travaux en cours sur les flux de matières et la productivité des ressources. Il s'agit d'une méthode d'analyse macro-économique au niveau de l'économie nationale ayant pour objectif de construire un modèle reliant l'économie à l'environnement par les flux entrants et sortants de matières et d'énergie. Alexis Roy a fait la présentation du nouveau dispositif d'enquêtes de l'Ifen auprès des ménages destiné à mesurer leurs perceptions et leurs pratiques environnementales. Enfin, les travaux de l'Inventaire Forestier National (IFN), et plus particulièrement sa méthode de sondage systématique, ont été présentés par Jean-Marc Frémont et Jean-Christophe Hervé.

Christian Avérous a introduit la réunion en rappelant les faits marquants qui ont contribué à modifier le contexte international au cours de l'année écoulée : la récente mise en œuvre de la directive européenne REACH concernant l'évaluation des produits chimiques, la prise de conscience grandissante par l'opinion publique et les gouvernements des enjeux du changement climatique et le fort contenu en énergie, matériaux et pollution de la croissance rapide de certains pays.

Bruno Trégouët a présenté le suivi des avis 2007, puis **l'avant-projet de programmes statistiques 2008** de l'Ifen.

Il a d'abord mentionné lui aussi des éléments de contexte : l'intégration de l'Ifen au sein du nouveau ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, l'organisation prochaine du Grenelle de l'Environnement qui devrait déboucher sur un plan d'actions susceptible de réorienter le programme de travail de l'Institut et la meilleure coordination des services européens traitant de l'environnement.

Il a ensuite indiqué les principaux axes de travail prévus pour l'Ifen en 2008. L'Institut prévoit de développer son travail sur le **compte de dépenses de protection de l'environnement**. Une réponse sera ainsi apportée à la demande récurrente énoncée au sein de la commission des comptes sur le calcul du partage des effets de volume et des effets de prix dans l'évolution des dépenses de protection de l'environnement.

L'Ifen continuera de participer aux travaux sur les **indicateurs de développement durable** et sera associé à deux études pilotées par la Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale : sur les questions de production et consommation durables, et sur le coût du changement climatique. L'Ifen prépare de la deuxième réponse au **règlement statistique européen sur les déchets**. Cette réponse, à échéance de juin 2008, portera sur l'année 2006. Elle apporte, par rapport à la première version, une meilleure connaissance des déchets du commerce et de l'industrie.

L'opération « réseau de mesure de la qualité des sols » (RMQS), lancée il y a cinq ans avec l'Inra et l'Ademe, permettra une couverture complète du territoire en 2009. Les travaux sur les **zones exposées aux risques naturels et technologiques** expérimentés sur les zones inondables seront

étendus à d'autres problématiques : les zones proches d'installations classées ou les zones exposées au bruit.

L'Ifen travaille depuis longtemps sur le thème de l'**emploi lié à l'environnement**. La demande est croissante sur ce sujet mais les outils et nomenclatures traditionnels s'avèrent insuffisants pour repérer le développement des emplois et entreprises générés par l'environnement.

Virginie Madelin a complété cette présentation en exposant **les travaux menés dans le domaine de l'environnement par les autres services producteurs de statistiques**. Plusieurs travaux prévus au Scees en 2008 traiteront de l'environnement : des enquêtes seront menées sur les installations de bâtiments d'élevage, sur la salmoniculture et la pisciculture. Des questions sur les rejets par type d'élevage y sont prévues. Concernant l'Ademe, les résultats de l'enquête en cours sur les coûts de la filière de gestion des bio-déchets seront publiés en 2008 et l'Ademe lancera la seconde campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères.

Virginie Madelin a annoncé l'organisation par le Scees d'un séminaire consacré à la préparation du Moyen Terme. Il aura lieu le 13 septembre prochain au ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Une table ronde portera sur le thème « **Agriculture et environnement** ».

Céline Jamet a présenté les travaux en cours à l'Ifen sur les **flux de matières et la productivité des ressources**. C'est une méthode d'analyse macro-économique au niveau de l'économie nationale ayant pour objectif de construire un modèle reliant l'économie à l'environnement par les flux entrants et sortants de matières et d'énergie. Il s'agit d'être en mesure d'estimer les vulnérabilités de notre modèle de développement et de disposer d'une base de comparaisons internationales.

L'analyse des flux de matière s'est répandue à partir du début des années 90 dans plusieurs instituts internationaux (Wuppertal Institute, Word Ressources Institute,...). Cette méthode a également bénéficié d'un soutien politique avec la décision, lors de l'un des sommets du G8, de développer au Japon un programme international de recherche spécifique. L'OCDE a également recommandé, en 2004, le développement de méthodologies communes sur les flux de matière. La France, dans son actualisation de sa stratégie nationale de développement durable de 2006, a encouragé le développement des analyses de flux de matière.

Cette méthode permet le calcul de différents indicateurs combinés et de comparer les pays entre eux. Céline Jamet a exposé des résultats issus de ce modèle : une étude conduite par un institut autrichien (IFF) et une étude de l'office fédéral statistique de la Suisse. En France, les travaux sont trop récents pour que des résultats soient présentés. Il est d'ores et déjà certain que la mise en œuvre de cette méthode nécessitera de mobiliser des données produites par de nombreux services statistiques publics.

La montée des préoccupations environnementales a incité l'Ifen à compléter son dispositif d'**enquêtes auprès des ménages** pour mesurer leurs perceptions et leurs pratiques environnementales. Alexis Roy (Ifen) a fait la présentation de ce nouveau dispositif. L'objectif de l'Ifen est de consolider le dispositif existant, déjà riche, à travers la mise en place de trois enquêtes périodiques, portant respectivement sur le sentiment d'exposition aux risques environnementaux, sur les pratiques environnementales des Français, ainsi que sur la mesure de la sensibilité environnementale (en collaboration avec le Crédoc). Les deux premières enquêtes seraient réalisées tous les quatre ans, tandis que la troisième serait actualisée tous les deux ans. Selon cette organisation, l'Institut serait capable de produire chaque année de nouvelles données.

Enfin, les travaux de l'**Inventaire Forestier National (IFN)**, et plus particulièrement sa méthode de sondage systématique, ont fait l'objet d'un exposé par Jean-Marc Frémont et Jean-Christophe Hervé (IFN).

L'IFN a été créé en 1958. Il enregistre des mesures ayant trait aux arbres, à l'écologie et à la flore sur le territoire boisé. Depuis 1993, il a acquis le statut d'établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère en charge des forêts (le ministère de l'agriculture et de la pêche). L'IFN répond à quatre missions principales. Il dresse un inventaire permanent des ressources forestières, dans une optique d'économie forestière. Il assure l'observation et la surveillance des écosystèmes forestiers. En tant qu'établissement public, l'Institut garantit la diffusion des résultats de son inventaire (www.ifn.fr). Enfin, l'IFN a vocation à servir la définition d'une politique forestière nationale, sa mise en œuvre ainsi que l'évaluation de ses orientations.

En 2004, la méthode de l'inventaire a évolué, passant d'inventaires départementaux tournants à un sondage systématique. L'intérêt du changement de méthode est multiple : annualisation des résultats, réactivité après événement exceptionnel, précision améliorée par prise en compte de la cartographie.